

Site Internet

Matmut, Macif et Maif vont s'allier pour faire face à la concurrence

Les trois assureurs mutualistes Matmut, Macif et Maif s'apprêtent à s'unir pour constituer un grand pôle mutualiste afin de renforcer leur position sur un marché très concurrentiel, où la taille est un critère de plus en plus primordial.

Ce rapprochement donnerait vie à un mastodonte de l'assurance, avec 9,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 10,8 millions de clients, aussi appelés sociétaires (chiffres à fin 2007).

Le poids du nouvel ensemble serait particulièrement important en assurance de dommages (auto et habitation), où il prendrait la première place en France avec notamment plus de 11 millions de véhicules assurés.

"En cette période difficile économiquement, ce sont trois grands groupes mutualistes solides qui oeuvrent à se rapprocher pour une meilleure croissance de chacun", a assuré le PDG de la Matmut, Daniel Havis, dans une lettre adressée aux salariés de la mutuelle dont l'AFP a obtenu copie.

Macif et Maif sont des partenaires de longue date et ont notamment annoncé le lancement d'une offre bancaire conjointe en 2009.

L'union des trois assureurs va prendre la forme d'une Société de groupe d'assurance mutuelle (Sgam), sorte de holding chapeautant les trois groupes, selon des sources concordantes.

Ce type de structure constitue la principale forme d'union chez les assureurs mutualistes et est souvent préféré à la fusion.

Parmi les exemples récents, les mutuelles Maaf, MMA et GMF ont créé la Sgam Covéa, qui permet la mise en commun de plates-formes, de structures informatiques et de canaux de distribution, chaque établissement conservant son identité propre, sa marque et ses sociétaires.

"Le pôle mutualiste ainsi constitué sera plus efficace pour aborder les défis de tous ordres", a affirmé M. Havis, mentionnant notamment la concurrence et l'évolution de la réglementation.

"Pour moi, c'est un peu une réponse à l'opération Covéa", estime un spécialiste du secteur.

"Aujourd'hui, on peut voir que l'ensemble Covéa est un succès. Il y a une mise en commun de moyens, de vraies synergies, tout en gardant une indépendance des réseaux", renchérit Thomas Rocafull, directeur associé au sein du cabinet Sia Conseil.

Constitué en 2003, Covéa revendique actuellement la première place en assurance de biens et responsabilité en France avec près de 20% de parts de marché.

"Il y a la volonté de faire masse, d'obtenir des économies d'échelle", dans un secteur où "on se bat au couteau", selon le spécialiste. Outre Covéa, Axa, Groupama et Allianz (AGF) affichent déjà une taille critique.

Si les futurs mariés n'ont pas encore communiqué sur les raisons de leur union, les analystes estiment que la crise n'a joué qu'un rôle secondaire.

"Les trois acteurs sont plutôt solides financièrement donc je ne pense pas que ce soit un élément moteur", considère le spécialiste.

D'autant qu'aucun des trois mutualistes n'est un acteur significatif en assurance vie, de loin l'activité la plus touchée par la crise financière.

"Les mutualistes ont un peu raté le virage de l'assurance vie. Là où ce rapprochement ouvre des perspectives, c'est sur les marchés santé et prévoyance", ajoute le spécialiste.

Avec l'allongement de la durée de vie moyenne et le vieillissement de la population française, les domaines de la santé et de la prévoyance constituent, en effet, des enjeux capitaux pour les assureurs.

Posté le vendredi 20 mars 2009

Matmut, Macif et Maif vont s'allier pour faire face à la concurrence

Conseillère en colère Quel avenir pour la Macif, pour les salariés ??? A quand les charrettes ?? Quel manque de considération des salariés, des délégués des sociétaires qui beaucoup ont appris le rapprochement par la presse ?? A quoi sert le projet d'entreprise adopté il y a un mois ??

Posté le vendredi 20 mars 2009 par *Téléconseillère Macif en souffrance*

Matmut, Macif et Maif vont s'allier pour faire face à la concurrence

assurances dites à caractères mutualistes ??!! Sociétaires et surtout délégués ont-ils été informés de près ou de loin par cette fusion future. Salariée Macif, il nous est de plus en plus demandé d'opter pour une démarche purement commerciale au détriment d'une technicité qui nous différencie clairement des assureurs dits capitalistes. En l'absence d'actionnaires, et ayant une solidité financière certaine... quel est l'intérêt de cette fusion. Sociétaires doivent-ils s'inquiéter (cotisations, devoir de conseil etc...) et dois-je également m'inquiéter pour mon emploi. ? LE SOCIÉTAIRE N'EST PLUS AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DE CES MUTUELLES, LES SALARIÉS AUSSI AU SECOURS